

*Analyse de  
l'information mise  
à la disposition de  
la personne de  
métier immigrante*

CONSEIL SECTORIEL  
DE LA CONSTRUCTION



CONSTRUCTION  
SECTOR COUNCIL

RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCE ÉTRANGERS :

COMMENT SE RENSEIGNER?

## Reconnaissance des titres de compétence étrangers : Comment se renseigner?

### Analyse de l'information mise à la disposition de la personne de métier immigrante

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est une organisation nationale qui se voue au développement d'une main-d'œuvre très spécialisée pouvant répondre aux besoins actuels et futurs de l'industrie de la construction du Canada.

Créé en avril 2001 et financé par le gouvernement et l'industrie, le CSC est un partenariat entre la main-d'œuvre et le patronat. Il est régi par le Conseil d'administration qui représente différents intérêts de l'industrie de la construction. Le mandat du CSC consiste principalement à régler des problèmes de ressources humaines grâce à des partenariats au sein de l'industrie de la construction.

L'industrie de la construction, comme bien d'autres industries, doit relever bon nombre de défis en matière de ressources humaines. À cette fin, il faut prévoir avec précision l'offre et la demande de main-d'œuvre, accroître la mobilité de celle-ci, profiter le plus possible des nouvelles technologies et faire face au vieillissement de la main-d'œuvre. Le CSC a quatre domaines d'activité prioritaires :

- Information sur le marché du travail
- Technologie à l'œuvre
- Programmes de sensibilisation aux carrières
- Normes et perfectionnement des compétences

Cette étude s'inscrit dans le cadre des activités du CSC ayant trait à l'information sur le marché du travail.

*Ce rapport est également disponible en anglais et sous forme électronique à l'adresse [www.csc-ca.org](http://www.csc-ca.org)*



Pour obtenir plus d'information ou des exemplaires supplémentaires, veuillez communiquer avec le :

### Conseil sectoriel de la construction

220, av. Laurier ouest, suite 1150  
Ottawa (Ontario), K1P 5Z9  
Téléphone : 613 569-5552  
Télécopieur : 613 569-1220  
[info@csc-ca.org](mailto:info@csc-ca.org)

Préparé par le Conseil sectoriel de la construction  
Par Praxis Research & Consulting Inc.  
Halifax, Nouvelle-Écosse

### Automne 2006

Ce projet a été financé dans le cadre du Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada.

Les opinions et les interprétations présentées dans cette publication sont celles du Conseil sectoriel de la construction et ne correspondent pas nécessairement à celles du gouvernement du Canada.

Canada

# TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	2
2. INITIATIVES NATIONALES .....	3
2.1. Citoyenneté et Immigration Canada .....	3
2.2. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux .....	4
2.3. Ressources humaines et Développement social Canada .....	5
2.4. Destinations travail, site parrainé par le Forum des ministres du marché du travail .....	6
3. INITIATIVES PROVINCIALES .....	7
3.1. Ontario .....	7
3.2. Colombie-Britannique.....	9
3.3. Alberta .....	10
3.4. Québec .....	12
3.5. Autres initiatives provinciales .....	13
4. SERVICES D'ÉVALUATION DES TITRES DE COMPÉTENCE .....	14
5. AUTRES INITIATIVES .....	15
5.1. Ingénieurs .....	15
5.2. Architectes .....	16
5.3. Soins de santé.....	16
5.4. Métiers de la construction .....	17
6. PRINCIPALES CONCLUSIONS .....	19
6.1. Sources d'information .....	19
6.2. Types d'information .....	19
6.3. Information disponible sur des professions ou des secteurs précis .....	19
6.4. Accessibilité .....	20
6.5. Lacunes de l'information .....	20
6.6. Leçons apprises .....	21
ANNEXE I : OUVRAGES DE RÉFÉRENCE .....	22
ANNEXE II : SOURCES SUR LE WORLD WIDE WEB .....	23

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) désire comprendre quelle information sur l'industrie de la construction est donnée actuellement aux personnes désirant immigrer au Canada.

La procédure d'immigration comprend de nombreuses étapes. Pour la plupart des immigrants, la première consiste à se renseigner sur les défis et les possibilités que comporte la décision critique qu'ils s'appêtent à prendre. Avant et après leur arrivée au Canada, les immigrants communiqueront probablement avec de nombreuses organisations comprenant l'ambassade du Canada, différents ministères et organismes fédéraux et provinciaux ou territoriaux, des agences de recrutement de personnel, des employeurs éventuels et des organismes fournissant des services aux immigrants.

Vu les nombreuses sources d'information, notre recherche est loin d'être exhaustive et n'est censée donner qu'une indication de certaines des approches actuelles et de certains des moyens innovateurs de donner de l'information. La recherche a été axée sur la réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les sources d'information les plus courantes des immigrants potentiels et effectifs?
- Quels sont les types d'information mis à la disposition des immigrants avant et après leur arrivée au Canada?

- De quelle information disposent les immigrants qui désirent travailler dans des professions ou des secteurs précis, y compris certains métiers et l'industrie de la construction?
  - Quel est le degré de précision de l'information?
  - Indique-t-elle avec quel bureau il faut communiquer, de quel groupe industriel leur métier relève et comment obtenir un certificat de compétence provisoire?
  - Y a-t-il de l'information sur les règlements canadiens en matière de santé et de sécurité, les codes du bâtiment et d'autres exigences auxquelles il faut répondre en milieu de travail?
- Comment informe-t-on les immigrants potentiels et effectifs des possibilités que présente l'industrie de la construction?
- Dans quelle mesure ces sources d'information sont-elles faciles d'accès?
- Y a-t-il des lacunes d'information?
- Que révèle l'enquête sur les sources et les types d'information actuels?

Créé en 1994, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est la « *source officielle de renseignements sur l'immigration et la citoyenneté du Canada* ».

### 2.1. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

Créé en 1994, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) est la « *source officielle de renseignements sur l'immigration et la citoyenneté du Canada* ».<sup>1</sup> Dans le cadre du programme Gouvernement en direct (GED),<sup>2</sup> CIC tient un site Web ([www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)) qui donne à ses clients de l'information sur les services de citoyenneté et d'immigration fournis par les ministères fédéraux et les gouvernements des autres paliers.

Les informations sont groupées dans un guichet unique (Choisissez le Canada) par sujet plutôt que par organisation. Il y a sept sujets :

- Immigrer au Canada;
- Étudier au Canada;
- Travailler au Canada;
- Visiter le Canada;
- Après votre arrivée...;
- Réfugiés;
- Citoyenneté.

Le lien « Immigrer au Canada » porte sur les différentes catégories d'immigrants – travailleurs qualifiés (fédéral), gens d'affaires, membres de la famille, désignés par les provinces et sélectionnés par le Québec.<sup>3</sup> La page indique que le système d'immigration emploie l'attribution de points d'appréciation pour être

admis en tant que travailleur qualifié sans qu'une évaluation des titres de compétence étrangers ou l'obtention d'un certificat canadien ne soit nécessaires. Les six facteurs de sélection sont les études, les compétences linguistiques, l'expérience professionnelle, l'âge, l'emploi réservé au Canada et l'adaptabilité.

La page Web comprend un outil d'autoévaluation permettant de déterminer si l'on est admissible comme travailleur qualifié. La seule mention de professions précises est faite au chapitre de l'expérience. Le système attribue des points si la personne a plus d'une année d'expérience dans l'accomplissement de fonctions propres à une profession qui sont définies dans la Classification nationale des professions de 2001 (RHSC).

La page « Travailler au Canada » s'adresse aux personnes désirant travailler temporairement. Elle porte sur des sujets génériques ayant trait à l'emploi mais non sur l'emploi dans des professions ou des secteurs précis.

À partir de 2005, CIC a dirigé l'établissement d'un portail de l'immigration national. Le portail *Se rendre au Canada* est destiné à être un guichet unique de ressources en ligne pour les non-Canadiens et les nouveaux venus au Canada.<sup>4</sup> Ce site Web est accessible à l'adresse [www.directioncanada.gc.ca](http://www.directioncanada.gc.ca) ainsi que par l'entremise du site du gouvernement du Canada ([www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)) et du site *Canada International* ([www.canadainternational.gc.ca](http://www.canadainternational.gc.ca)).

<sup>1</sup> [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

<sup>2</sup> « *Le Gouvernement en direct (GED) est une initiative du gouvernement canadien visant à offrir aux Canadiens et aux non-Canadiens un accès accru à de l'information et à des services en ligne, fondés sur les besoins du client, conviviaux et accessibles en tout temps et partout dans le monde.* » Source : [www.cic.gc.ca/english/departments/gol-report-2005.html](http://www.cic.gc.ca/english/departments/gol-report-2005.html)

<sup>3</sup> Les employeurs qui n'arrivent pas à doter des emplois spécialisés de résidents canadiens peuvent présenter leurs arguments dans le cadre du Programme des candidats des provinces et demander la permission de recruter un certain nombre de candidats à l'étranger. Une fois choisi, le candidat doit présenter à CIC une demande de résidence permanente.

<sup>4</sup> Dans le cadre de l'Initiative des travailleurs formés à l'étranger, du gouvernement fédéral, le budget fédéral de 2005 a affecté des fonds à l'établissement du site Web « *Se rendre au Canada* ».

Bien que le portail de l'immigration Se rendre au Canada ne donne pas de renseignements précis sur l'emploi dans l'industrie de la construction, il traite des professions réglementées et non réglementées.<sup>5</sup> Il donne notamment les renseignements suivants :

- Brève description des types de professions réglementées, des métiers d'apprentissage et des professions non réglementées au Canada.
- Liste de 45 métiers du Sceau Rouge comprenant des liens avec les analyses de profession nationales, des graphiques Ellis et, dans certains cas, des profils des compétences essentielles.
- Coordonnées des bureaux provinciaux et territoriaux de l'apprentissage (la liste est consultable par province ou territoire).
- Lien avec le site Web de Destinations travail ([www.workdestinations.org](http://www.workdestinations.org)) commandité par le Forum des ministres du marché du travail.
- Grandes lignes de l'évaluation des titres de compétence des professions réglementées et non réglementées et liens au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, à l'Association des collèges communautaires du Canada et à l'Association des universités et collèges du Canada.

De plus, CIC a créé Intégration-Net (<http://integration-net.cic.gc.ca/>) en tant « *qu'instrument de communication, d'information et de recherche à l'appui de l'ensemble des travailleurs de l'établissement au Canada* ». Il a pour mandat de donner de l'information et des conseils pour aider les nouveaux venus à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer à la société canadienne.

## 2.2. CENTRE D'INFORMATION CANADIEN SUR LES DIPLÔMES INTERNATIONAUX

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) « *collecte, organise et distribue des renseignements. Il remplit le rôle d'un bureau national d'information et d'orientation pour promouvoir la reconnaissance et la transférabilité des qualifications professionnelles et des diplômes canadiens et étrangers* ». <sup>6</sup> La page d'accueil du site Web du CICDI ([www.cicic.ca](http://www.cicic.ca)) énumère sept principaux sujets :

- Évaluation des diplômes;
- Éducation au Canada;
- Métiers et professions;
- Apprendre les langues du Canada;
- Échanges et aide financière;
- L'éducation à l'étranger;
- La mobilité internationale.

L'information sur l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence est présentée dans la *Fiche d'information 2 : Évaluation et reconnaissances des diplômes aux fins d'emploi au Canada*. Cette fiche est d'ordre général et ne traite pas de l'emploi dans des secteurs ou des professions précis. Elle se présente sous forme de questions et réponses (13) disponibles en français et en anglais. Les principaux sujets traités sont les suivants :

- La différence entre une profession réglementée et une profession non réglementée;
- La définition d'un métier désigné par le Sceau rouge;

<sup>5</sup> [www.canadainternational.gc.ca/gtc/Types\\_de\\_travail\\_au\\_Canada-fr.aspx](http://www.canadainternational.gc.ca/gtc/Types_de_travail_au_Canada-fr.aspx)

<sup>6</sup> [www.cicic.ca/about.en.stm](http://www.cicic.ca/about.en.stm)

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) « collecte, organise et distribue des renseignements. Il remplit le rôle d'un bureau national d'information et d'orientation pour promouvoir la reconnaissance et la transférabilité des qualifications professionnelles et des diplômes canadiens et étrangers ».

- Comment, quand et par qui faire évaluer et reconnaître mes titres de compétence dans des professions réglementées et non réglementées;
- Les sources d'information potentielles sur l'emploi et d'autres sujets comprenant l'immigration et l'éducation.

De plus, la fiche documentaire décrit et comprend un lien avec la base de données en ligne du CICDI sur 180 métiers et professions. Cette base de données est interrogeable par titre de profession, selon le fait que la profession est réglementée ou non réglementée ou qu'elle relève ou non du Sceau rouge et par type de compétences. Elle donne les renseignements suivants sur 16 métiers et professions ayant trait à la construction :

- Brève description du programme de normes interprovinciales du Sceau rouge et renseignements nécessaires pour communiquer avec le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA);
- Indications générales sur les métiers à certification obligatoire ou volontaire;
- Liens à des personnes-ressources des services provinciaux d'évaluation des titres de compétence;
- Lien à la description des fonctions et des exigences des professions établie par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDC);
- Liens aux profils des professions présentés sur différents sites Web provinciaux et territoriaux;
- Renseignements sur les personnes-ressources des bureaux de formation, d'apprentissage et d'accréditation des métiers par province.

Les fiches documentaires sur les 16 métiers de la construction comprennent essentiellement les mêmes renseignements. Les profils des professions donnent de l'information propre à la profession mais ne traitent pas des travailleurs formés à l'étranger.

De plus, le site Web du CICDI a une page distincte comprenant des liens à de l'information sur l'immigration. Il s'agit de liens au programme de désignation par les provinces de CIC, à la liste des bureaux d'immigration du Canada à l'étranger et à la liste des ambassades, des consulats et des bureaux provinciaux de l'immigration dressée par Affaires étrangères Canada.

### 2.3. RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Ressources humaines et Développement social Canada (RHDC) s'engage « à bâtir un Canada encore plus fort et plus concurrentiel qu'il ne l'est déjà en aidant les Canadiens à faire des choix qui leur permettront de vivre une vie productive et enrichissante ».<sup>7</sup> RHDC aide à l'emploi des travailleurs formés à l'étranger en donnant des avis fondés sur le marché du travail au sujet des demandes des travailleurs temporaires, en traitant les demandes de numéro d'assurance sociale et en donnant de l'information sur bon nombre de sujets ayant trait à l'emploi.

Le site Web de RHDC comprend une page consacrée aux non-Canadiens et aux immigrants (<http://www.rhdsc.gc.ca/fr/passerelles/particuliers/auditoires/ncm.shtml>). Cette page comprend des liens à des sites sur les sujets suivants : planification de carrière, avantages financiers, gestion des ressources humaines, emploi,

<sup>7</sup> [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/a\\_propos\\_nous.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/a_propos_nous.shtml)



information sur la main-d'œuvre et les lieux de travail, initiatives de partenariat, programmes de financement, numéro d'assurance sociale, formation et apprentissage. Dans ce cas aussi, l'information ne porte pas sur une profession ou un secteur précis.

#### 2.4. DESTINATIONS TRAVAIL, SITE PARRAINÉ PAR LE FORUM DES MINISTRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

« Le site Web Destinations travail est une source exhaustive d'information sur les métiers et les professions réglementés au Canada. Il contient de l'information dans les deux langues officielles sur les conditions d'admission et il est le seul site conçu principalement pour les professionnels et les gens de métier qui déménagent à travers le Canada. Il fournit également de l'information pour les personnes qui considèrent immigrer au Canada. »<sup>8</sup>

Le site Web est en voie de mise à jour, mais au moment de la rédaction de ce rapport, il comprenait trois sections :

- Renseignements d'ordre général sur les professions réglementées et non réglementées, examens donnant droit à un permis et procédure d'obtention d'un nouveau permis par les personnes qui passent d'une province à l'autre ou qui immigrer au Canada;
- Base de données interrogeable en ligne sur les exigences provinciales et territoriales de certification associées aux métiers et professions réglementées;
- Liens à de l'information sur les marchés du travail, l'immigration et la vie au Canada.

La base de données porte sur quelque 38 métiers de la construction et 112 professions et autres métiers dans les dix provinces et deux territoires (Territoires du Nord-Ouest et Yukon). Elle donne de l'information générale sur la certification obligatoire et volontaire, la formation en apprentissage, le programme du Sceau rouge et la reconnaissance des compétences obtenues dans d'autres provinces et à l'étranger. De plus, la base de données indique les coordonnées des bureaux provinciaux de formation et d'apprentissage.

« Le site Web Destinations travail est une source exhaustive d'information sur les métiers et les professions réglementés au Canada. Il contient de l'information dans les deux langues officielles sur les conditions d'admission et il est le seul site conçu principalement pour les professionnels et les gens de métier qui déménagent à travers le Canada. Il fournit également de l'information pour les personnes qui considèrent immigrer au Canada. »

<sup>8</sup> Page d'accueil : [www.workdestinations.org](http://www.workdestinations.org)

Dans les pages qui suivent, nous décrivons les initiatives provinciales s'adressant aux nouveaux venus et aux immigrants potentiels qui donnent de l'information sur l'emploi dans l'industrie de la construction.

### 3.1. ONTARIO

#### *Gouvernement de l'Ontario*

En 1995, le gouvernement de l'Ontario a créé l'initiative Accès aux professions et métiers qui est destinée à niveler les obstacles à l'obtention de permis et de certificats d'exercice de professions et de métiers. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement a établi la page Web Portes ouvertes aux personnes formées à l'étranger (<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdv/apt/index.html>). Cette page porte sur l'évaluation des titres scolaires, les programmes de formation relais<sup>9</sup> et l'obtention de permis d'exercice et permet de télécharger des cartes professionnelles et des fiches de carrière.

Les cartes professionnelles et les fiches de carrière s'adressent aux immigrants potentiels et aux nouveaux venus en Ontario. Les cartes donnent de l'information sur les exigences en matière de certificats et de permis, les compétences nécessaires, les exigences linguistiques, la procédure de demande et d'évaluation, les frais, les conditions du marché du travail et les coordonnées de personnes-ressources. Il y a des cartes professionnelles à l'égard de 22 professions et de 12 métiers (y compris ceux d'électricien de bâtiment et d'entretien, de plombier et de tôlier). Les six fiches d'information électroniques donnent des instructions

sur les différentes étapes de la procédure d'obtention d'un permis d'exercice en Ontario.

En mars 2006, le gouvernement de l'Ontario a lancé un site Web d'immigration ([www.ontarioimmigration.ca](http://www.ontarioimmigration.ca)) s'adressant aux immigrants potentiels et nouvellement arrivés. Ce site qui emploie des icônes et des mots pour guider le visiteur est organisé comme suit :

- Bienvenue en Ontario – Message du premier ministre de l'Ontario (en 15 langues);
- Avant votre arrivée (liens à de l'information sur la façon de présenter une demande, les documents nécessaires, l'exercice d'une profession ou d'un métier, la recherche d'emploi et les étudiants étrangers);
- Après votre arrivée (liens à de l'information sur les premiers jours, le logement, les écoles, les services de santé et le démarrage d'une entreprise);
- Guides pour vivre, travailler, faire des affaires et étudier;
- Au sujet de l'Ontario – Population et culture, climat et géographie, villes et visiter l'Ontario;
- Quoi de neuf?

De plus, le site comprend des liens à un site permettant aux nouveaux venus d'obtenir de plus amples renseignements sur une profession ou un métier ([www.settlement.org](http://www.settlement.org)), à un site nouvellement lancé ([www.211Ontario.ca](http://www.211Ontario.ca)) et au site Web de l'initiative Accès aux professions et métiers (APM) du gouvernement.

<sup>9</sup> À partir d'octobre 2006, des programmes de formation des nouveaux venus pourront accueillir 200 charpentiers généraux et 50 personnes destinées à occuper des postes de gestion.

### *Organismes d'aide à l'établissement des immigrants et autres organismes*

Settlement.org<sup>10</sup> a établi un ensemble d'ateliers sur différentes professions afin d'orienter les nouveaux venus vers des emplois en Ontario. Le manuel d'atelier intitulé *Steps to Employment in Construction* (étapes vers l'emploi en construction) est disponible à l'adresse <http://www.settlement.org/steps/manuals.html>. Ce manuel de 97 pages traite de bon nombre de sujets, y compris l'industrie de la construction, le milieu de travail en construction, la législation applicable aux lieux de travail en Ontario, la formation et le perfectionnement, l'équipement et les outils, le vocabulaire courant de la construction, la communication ainsi que la santé et la sécurité.

Le site Web 211Ontario.ca<sup>11</sup> reporte à un guide de 15 pages sur le travail dans les métiers et professions de l'Ontario. Ce guide a été établi par Findhelp Information Services aux frais du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités.

En dernier lieu, COSTI Immigrant Services et Skills for Change sont deux des principales organisations fournissant des services aux immigrants nouvellement arrivés en Ontario. COSTI met en œuvre bon nombre d'initiatives s'adressant expressément aux personnes désirant travailler dans les métiers :

- L'initiative Newcomers Connecting to Trades Apprenticeship Resources (NeCTAR) a mis au point des documents et des outils qui aident les nouveaux venus en Ontario à accéder au Programme d'apprentissage de l'Ontario. L'information est mise à la disposition des organismes communautaires fournissant

des services et sera présentée sous une forme téléchargeable dans un proche avenir. De plus, le NeCTAR tient des ateliers sur les métiers spécialisés indiquant comment devenir un membre d'un métier ayant un certificat en Ontario.

- Le Centre for Foreign Trained Professionals and Tradespeople est tenu par COSTI et le Humber College grâce au financement de RHDSC. Ce centre aide les gens à trouver du travail dans leur domaine de compétence.
- SkillsInternational.ca est une base de données en ligne sur les candidats étrangers qualifiés présélectionnés qui cherchent du travail en Ontario. Le site Web lancé en mars 2006 est unique en son genre au Canada.

L'agence Skills for Change<sup>12</sup> offre un certain nombre de séances d'information propres à un secteur à l'intention des ingénieurs, des techniciens de maintenance, des technologues, des comptables et des enseignants formés à l'extérieur du Canada. De plus, le programme Bridge to Success for Trades aide les nouveaux venus à se préparer au milieu de travail et à subir leur examen d'obtention de leur certificat de compétence.

### *Association des constructeurs d'habitations*

En 2001, la Greater Toronto Home Builders' Association (GTHBA) a conclu une entente sectorielle avec le gouvernement fédéral (RHDSC et CIC) pour combler les pénuries de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction de l'Ontario. Cette entente permet l'entrée temporaire de travailleurs qualifiés<sup>13</sup> de la construction pour combler les pénuries dans neuf métiers : briqueteurs, charpentiers, cimentiers-finisseries, manœuvres

<sup>10</sup> Initiative du Ontario Council of Agencies Serving Immigrants financée par le gouvernement de l'Ontario et CIC.

<sup>11</sup> Service du Findhelp and Community Information Online Consortium.

<sup>12</sup> [www.skillsforchange.org/](http://www.skillsforchange.org/)

<sup>13</sup> Minimum de cinq années d'expérience de travail vérifiable et approuvée par Citoyenneté et Immigration Canada.

en construction, coffreurs de béton, agriculteurs, installateurs, applicateurs de panneaux muraux secs et poseurs de tuiles. Depuis cinq années, 350 travailleurs temporaires ont participé au programme de Construction Recruitment External Worker Services (CREWS).

Servant de liaison entre le gouvernement et les employeurs, le CREWS aide les employeurs à préparer des offres d'emploi et les travailleurs étrangers à préparer des demandes d'emploi devant faire l'objet d'opinions de RHDSC. Bien que le CREWS ne travaille pas directement avec les travailleurs étrangers, le site Web à l'adresse ([www.constructionworkers.ca](http://www.constructionworkers.ca)) donne de l'information de base sur les numéros d'assurance sociale, le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO), l'anglais en tant que langue seconde et la formation sur la sécurité.

### 3.2. COLOMBIE-BRITANNIQUE

#### *Gouvernement de la Colombie-Britannique*

Le ministère de la Communauté, des Autochtones et des Services aux femmes a établi une fiche documentaire pour aider les professionnels et les gens de métier formés à l'étranger à intégrer le marché du travail de la Colombie-Britannique. Cette fiche documentaire intitulée *Your Roadmap to Recognition in British Columbia*<sup>14</sup> porte sur neuf sujets mais ne comprend pas d'information précise sur l'emploi dans l'industrie de la construction.

L'Industry Training Authority (ITA), organisme du gouvernement provincial, est chargé de la régie et du développement du système de formation industriel en

C-B. Le site Web de l'ITA ([www.itabc.ca](http://www.itabc.ca)) comprend une page qui s'adresse aux nouveaux résidents. Elle présente les grandes lignes du système de formation industriel et décrit les examens de placement et de reconnaissance des acquis, les titres de compétence que donne le programme du Sceau rouge dans les métiers et les options de carrière dans l'industrie.

Le gouvernement provincial participe à différents projets pilotes et initiatives axés sur l'emploi d'immigrants formés à l'étranger. Le ministère du Développement économique a annoncé dernièrement la création du programme Skills Connect for Immigrants. Ce programme est destiné à favoriser l'emploi d'immigrants très spécialisés dans les industries de la construction, des transports, de l'énergie, du tourisme et de l'accueil. Les activités comprendront l'évaluation et la planification de carrière, l'accroissement des compétences linguistiques nécessaires en milieu de travail, l'accroissement des compétences et le mentorat.

#### *Organismes d'établissement des immigrants et autres organismes*

La Immigrant Services Society (ISS) de la Colombie-Britannique et MOSAIC ont produit des fiches documentaires s'adressant aux immigrants formés à l'étranger qui désirent exercer une profession réglementée en Colombie-Britannique. Les résumés portent sur les conditions d'enregistrement, les délais et les frais associés à la procédure d'enregistrement, le fonctionnement de la procédure d'enregistrement, les perspectives d'emploi, les coordonnées de personnes-ressources et un glossaire. Les fiches produites jusqu'à présent s'adressent aux infirmières, aux comptables et

<sup>14</sup> [www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/pdf\\_files/01\\_MovingtoBC.pdf](http://www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/pdf_files/01_MovingtoBC.pdf)



aux ingénieurs formés à l'étranger et se présentent dans des langues comprenant l'anglais, le français, le hindi, le chinois, le punjabi, le russe et le farsi.

Bon nombre d'organismes collaborent à l'établissement d'une approche plus coordonnée à l'égard de l'intégration des immigrants au marché du travail. L'Employment Access Strategy for Immigrants (EASI), qu'un vaste éventail d'intervenants concourt à mettre en œuvre, permet de voir à ce que les immigrants aient facilement accès aux services dont ils ont besoin. Une des initiatives prises dans le cadre de l'EASI est la création d'un portail d'information, de programmes et de services pour l'emploi des immigrants en Colombie-Britannique ([www.lookingahead.bc.ca](http://www.lookingahead.bc.ca)).

### *Associations de la construction*

En mars 2006, la Vancouver Regional Construction Association (VRCA) et plusieurs employeurs de Vancouver se sont rendus en Allemagne, en Angleterre et en Écosse pour faire connaître les possibilités d'emploi et le besoin de main-d'œuvre qualifiée en construction au Canada ainsi que pour établir un contact avec des travailleurs qualifiés. La VRCA a participé à cinq salons des carrières afin de tenter de recruter des employés du niveau du compagnon aux fins des travaux de construction ayant trait aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et d'autres grands projets d'infrastructure. Soixante-dix c.v. de personnes exerçant un vaste éventail de métiers ont été recueillis.

Pour faciliter l'accès des immigrants qualifiés aux possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction, S.U.C.C.E.S.S.<sup>15</sup> et la British Columbia Construction

Association (BCCA) ont établi un réseau de contacts des métiers de la construction. Les personnes désirant participer à ce réseau remplissent un questionnaire en ligne ([www.success.bc.ca/sti/construction\\_survey.htm](http://www.success.bc.ca/sti/construction_survey.htm)), et l'on communique avec elles pour leur indiquer les nouvelles possibilités d'emploi ou de formation.

De plus, la BCCA participe avec le CSC au Immigrant Skilled Trades Employment Program (ISTEP) (programme d'emploi d'immigrants de métiers spécialisés). Ce programme est destiné à favoriser et à accroître l'emploi d'immigrants reçus dans l'industrie de la construction. Le ISTEP, entrepris en janvier 2006 et devant être achevé en août 2008, « *permettra de combler l'insuffisance des emplois correspondant à leurs compétences, à leur instruction et à leur expérience dans l'industrie de la construction pour les immigrants ayant obtenu dernièrement le droit d'établissement et aidera à répondre aux besoins actuels et futurs à la fois de la communauté immigrante et de l'industrie de la construction* ». <sup>16</sup>

## 3.3. ALBERTA

### *Gouvernement de l'Alberta*

La Direction de l'immigration économique du ministère du Développement économique de l'Alberta participe aux événements des Euromissions qui ont trait à l'immigration. Ces événements visent à faire correspondre des travailleurs européens qualifiés à des possibilités d'emploi précises en Alberta. En mars 2006,

<sup>15</sup> Fondée en 1973 et constituée en organisation caritative sans but lucratif en 1974, S.U.C.C.E.S.S. est maintenant un des organismes de prestation de services d'immigration et sociaux les plus grands de la Colombie-Britannique. [www.success.bc.ca/eng/](http://www.success.bc.ca/eng/)

<sup>16</sup> Demande de propositions pour doter un poste de spécialiste en marketing, Page 2. [www.bccasn.com/jobpostings.html](http://www.bccasn.com/jobpostings.html)

des représentants du gouvernement et des employeurs de l'Alberta ont participé à des événements relatifs à l'émigration et à l'emploi tenus au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Belgique. La visite au Royaume-Uni était destinée à sensibiliser les gens à l'Alberta en tant que destination d'émigration préférée. En Allemagne, trois salons de l'emploi ont été tenus à l'intention d'environ 1 500 camionneurs et travailleurs qualifiés des métiers du métal, du bois, de la construction et de la mécanique de la machinerie lourde qui avaient été présélectionnés. Des travailleurs qualifiés présélectionnés ont également participé à l'événement de Destination Canada qui a eu lieu en France et en Belgique.

En mars 2006, la Direction de l'immigration a publié *Useful Websites for Skilled Workers & Employers*, afin de le distribuer pendant les événements de l'Euromission. Cette publication de 29 pages indique les ressources en information disponibles en ligne dans les domaines de l'immigration, des programmes et services fédéraux et provinciaux, des programmes prévus pour accroître l'employabilité des travailleurs étrangers, des services d'aide à l'établissement en Alberta, des normes d'emploi et de l'agriculture. La publication peut être téléchargée à partir du site Web du ministère du Développement économique de l'Alberta ([www.alberta-canada.com/albertaImmigrationPromotion/files/pdf/UsefulWebsitesSkilledWorkersEmployers\\_Oct2006.pdf](http://www.alberta-canada.com/albertaImmigrationPromotion/files/pdf/UsefulWebsitesSkilledWorkersEmployers_Oct2006.pdf)).

Pour appuyer les employeurs qui participent à des Euromissions, le gouvernement tient en outre un site ([www.alberta-canada.com/jobs/index.cfm](http://www.alberta-canada.com/jobs/index.cfm)) qui indique les possibilités d'emploi pour travailleurs qualifiés. Les formulaires intitulés *Employment Opportunity Information* donnent de l'information sur les personnes-ressources de l'employeur, une description de l'employeur, des renseignements détaillés sur l'offre d'emploi et un résumé des exigences en matière de certification/délivrance de permis/enregistrement. Le site Web affiche actuellement des possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction.

En 2004, le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi de l'Alberta a publié *Working in Alberta: A Guide for Internationally Trained and Educated Immigrants*. Ce document de 77 pages porte sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers, la procédure d'enregistrement et de certification, l'information au sujet des professions, la gestion de carrière, les compétences de recherche d'emploi et le marché du travail. Au chapitre de l'emploi dans l'industrie de la construction, il ne comprend que de l'information sur la façon de faire des recherches sur un métier en Alberta et une liste de métiers réglementés.

Fourni par le Bow Valley College et financé par le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi de l'Alberta et le gouvernement du Canada, Directions for Immigrants in Trades and Professional Careers



(DITPC) est un service gratuit qui aide les immigrants formés à l'étranger à recommencer leur carrière à Calgary. Le site Web (<http://ditpc.ca/>) comprend de l'information sur l'industrie de la construction à Calgary et de l'information professionnelle sur 22 métiers de la construction. DITPC donne en outre des ateliers sur les carrières dans l'industrie afin d'aider les immigrants.

#### *Economic Development Corporation*

L'Edmonton Economic Development Corporation (EEDC)<sup>17</sup> lance l'Edmonton Workforce Connection en réponse aux pénuries de main-d'œuvre croissantes dans le Grand Edmonton. Voici les initiatives qui s'adressent expressément aux immigrants :

- Le lancement, prévu pour le 30 mai 2006, d'un site Web attirant la main-d'œuvre qui met les immigrants en communication avec les banques d'emploi existantes. Ce site (<http://www.movetoedmonton.com>) présentera une vidéo sur de nouveaux immigrants.
- La coordination de missions de promotion de l'immigration en Allemagne, en France et au Royaume-Uni et d'un projet pilote attirant des immigrants de pays non européens. Ces missions sont censées se dérouler au fil des 12 prochains mois .
- Un guide à l'intention des nouveaux immigrants intitulé *Images of Edmonton* qui est censé être distribué en septembre 2006 présentera de l'information sur les raisons pour lesquelles Edmonton est « le meilleur endroit où travailler, prospérer, vivre et planifier ». Il sera publié dans différentes langues. Des guides semblables sont disponibles à Vancouver, à Toronto et à Calgary.

### 3.4. QUÉBEC

#### *Gouvernement du Québec*

À la différence des autres provinces, le Québec assume la responsabilité du recrutement et de la sélection des immigrants (sauf ceux de la catégorie de la famille et les réfugiés). En vertu de cet arrangement, la province a établi huit bureaux<sup>18</sup> à l'étranger et un au Québec pour donner de l'information et des conseils aux nouveaux venus potentiels. Le gouvernement donne de l'information aux personnes qui désirent immigrer à la province des façons suivantes :

- Le site Web du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) (<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html>) donne de l'information sur l'immigration;
- Un portail Web est consacré au sujet de l'immigration (<http://www.gouv.qc.ca/wps/portal/pgs/international/>);
- Le Service d'information sur les professions réglementées – SIPR<sup>19</sup> est un service d'information en ligne assurant un counselling individuel aux personnes désirant un emploi dans l'une de plus de 50 professions réglementées;
- Des séances d'information sont tenues en Europe et en Amérique du Sud à l'intention des travailleurs permanents potentiels;
- Un service en ligne fournit une évaluation préliminaire de l'admissibilité à l'immigration;
- Un guide en ligne donne de l'information sur les procédures d'immigration;

<sup>17</sup> [www.edmonton.com/](http://www.edmonton.com/)

<sup>18</sup> Situés à Buenos Aires, Damas, Hong Kong, Bruxelles, New York, Mexico, Paris et Vienne.

<sup>19</sup> [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/sipmr.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/region/sipmr.html)

Un guide à l'intention des nouveaux immigrants intitulé *Images of Edmonton* qui est censé être distribué en septembre 2006 présentera de l'information sur les raisons pour lesquelles Edmonton est « le meilleur endroit où travailler, prospérer, vivre et planifier ».

- Une base de données en ligne donne de l'information personnalisée sur le marché du travail (pour faire une visite guidée, veuillez vous rendre à l'adresse [http://imt.emploi.quebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941\\_accueil\\_fran\\_01.asp](http://imt.emploi.quebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp));
- Une évaluation comparative des études réalisées à l'extérieur du Québec.

Il est possible d'obtenir des renseignements précis sur les métiers réglementés de l'industrie de la construction. Le SIPR donne une information détaillée sur la procédure d'accès à un métier réglementé. Il traite notamment du cadre de réglementation du Québec, de la procédure d'apprentissage, des certificats de compétence et des examens provinciaux de qualification. De plus, le service en ligne comprend des liens à des fiches documentaires sur 26 métiers réglementés.

#### *Commission de la construction*

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a une page Web séparée ([http://www.ccq.org/G\\_ExterieurQuebec.aspx?lang=fr-ca&profil=Travailleur](http://www.ccq.org/G_ExterieurQuebec.aspx?lang=fr-ca&profil=Travailleur)) qui s'intitule « Si vous venez de l'extérieur du Québec ». Il encourage les immigrants potentiels à communiquer avec le service à la clientèle de la CCQ pour obtenir de plus amples renseignements ou pour entreprendre des démarches d'obtention d'un certificat de compétence.

### 3.5. AUTRES INITIATIVES PROVINCIALES

Bien que 96% des immigrants<sup>20</sup> qui travaillent dans l'industrie de la construction habitent quatre provinces – l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec – il est reconnu dans tout le Canada que les travailleurs formés à l'étranger contribuent grandement au succès de l'industrie de la construction. Les autres provinces et les territoires font de grands progrès pour ce qui est de donner de l'information aux personnes désirant travailler dans l'industrie de la construction. Les initiatives prises comprennent les suivantes :

- Le ministère du Travail et de l'Immigration du Manitoba a consulté des organismes de réglementation choisis pour établir des fiches documentaires sur 65 professions et métiers réglementés qui sont exercés au Manitoba. De plus, le ministère a un site Web au sujet de « l'accès aux métiers au Manitoba » (<http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7c.html>)
- En mai 2003, la PEI Association for Newcomers to Canada a publié un rapport intitulé *Stepping Stones to Success – Recognizing Foreign Credentials and Qualifications in Prince Edward Island*. Ce rapport de 64 pages comprend une page sur l'apprentissage des métiers.

<sup>20</sup> Statistique Canada, Recensement de 2001.

## SERVICES D'ÉVALUATION DES TITRES DE COMPÉTENCE

Au Canada, les nouveaux immigrants peuvent obtenir des services d'évaluation des titres de compétence. Il y a cinq organismes mandatés par les provinces dont les pratiques sont conformes aux normes internationales :

- International Qualifications Assessment Service (IQAS), Alberta;
- International Credential Evaluation Service (ICES), Colombie-Britannique;
- Academic Credentials Assessment Services (ACAS), Manitoba;
- World Education Services-Canada (WES Canada), Ontario;
- Service des évaluations comparatives d'études – SECE, Québec.

Nous décrivons brièvement ci-dessous les services offerts par l'un des services les plus grands du Canada, c'est-à-dire World Education Services.

WES favorise l'intégration des personnes formées à l'étranger à des contextes scolaires et professionnels. Puisqu'il est le service d'évaluation des titres de compétence étrangers le plus important d'Amérique du Nord, WES travaille avec des demandeurs individuels et des établissements d'enseignement, des avocats en immigration, des entreprises et des organismes de réglementation des professions.

En 2000, WES est devenu le fournisseur mandaté par l'Ontario de services d'évaluation des titres de compétence aux immigrants, aux employeurs, aux établissements d'enseignement et aux organismes de réglementation des professions. WES fournit des rapports d'évaluation des titres de compétence (en français ou en anglais) de deux genres :

- Le rapport *d'évaluation de document simple* décrit chaque diplôme ou certificat (y compris le pays, le nom et l'année de délivrance, le nom

de l'établissement d'enseignement, les conditions d'admissibilité, la durée du programme et la spécialisation) et donne une équivalence canadienne pour chaque document. Ce rapport d'évaluation coûte 115 dollars canadiens.

- Le rapport *d'évaluation détaillée* donne la même information que le rapport d'évaluation de document simple ainsi qu'une liste de toutes les matières dont l'étude a été terminée au niveau postsecondaire, les équivalences en crédits semestriels canadiens et en notes canadiennes pour chaque cours et une équivalence en moyenne canadienne des notes. Ce rapport coûte 200 dollars canadiens .

De plus, WES fournit les services suivants :

- Ateliers sur les méthodes et les procédures d'évaluation des diplômes étrangers, les stratégies de recrutement international et les systèmes d'éducation des pays;
- Un portail (WES Resources <http://www.wes.org/ca/resources.asp>) qui donne un accès gratuit aux ressources éducatives étrangères;
- Un système en ligne (AccessWES system) qui permet d'examiner des rapports d'évaluation, d'en suivre l'avancement et d'en recevoir.

WES a fourni des services à des clients de l'industrie de la construction qui comprennent le George Brown College, l'Interior Finishing Centre Systems Training Centre et la Direction de l'apprentissage de l'Ontario, du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités. WES a collaboré avec la Direction de l'apprentissage à l'établissement des conditions d'admissibilité aux programmes de formation en apprentissage en évaluant des programmes scolaires et en indiquant des équivalences au niveau secondaire.

Le gouvernement collabore avec des organismes de réglementation, des conseils sectoriels et des gouvernements provinciaux à l'amélioration des méthodes d'évaluation et de RTCE pour qu'elles soient « *équitables, accessibles, uniformes, transparentes et rigoureuses* ».

## 5

## AUTRES INITIATIVES

Cette section comprend de l'information sur les façons dont d'autres secteurs et professions du Canada et d'ailleurs donnent de l'information aux immigrants et aux immigrants potentiels.

### 5.1. INGÉNIEURS

Ressources humaines et Développement social Canada est chargé de mettre en œuvre le Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers (RTCE) du gouvernement du Canada.<sup>21</sup> Le gouvernement collabore avec des organismes de réglementation, des conseils sectoriels et des gouvernements provinciaux à l'amélioration des méthodes d'évaluation et de RTCE pour qu'elles soient « *équitables, accessibles, uniformes, transparentes et rigoureuses* ». <sup>22</sup> L'accent a été mis initialement sur les professions réglementées – la médecine, les sciences infirmières et le génie. Depuis, des efforts ont été engagés relativement à des professions non réglementées dans les secteurs du tourisme, du textile, de la technologie logicielle et de l'entretien des aéronefs.

Il s'agit d'abord de poser un diagnostic permettant de déterminer quelles procédures permettront d'atteindre les objectifs du Programme de RTCE. Pour le moment, seul le programme de RTCE des ingénieurs a dépassé le stade du diagnostic et en est au stade de la mise en œuvre.

La Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE) a créé le site Web Potentiel de prospérité ([www.cfeep2p.com](http://www.cfeep2p.com)) pour aider la profession canadienne réglementée des ingénieurs à donner aux nouveaux venus au Canada de l'information appropriée sur

l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence au Canada. Le site Web informe les nouveaux venus à l'aide des outils de communication suivants :

- Des études de cas sur des expériences vécues par 17 immigrants sont partagées à l'aide de vidéos en ligne.
- Des vidéos en ligne et des liens indiquent comment obtenir un permis d'exercice d'ingénieur au Canada. Six vidéos traitent des sujets suivants : (1) La profession d'ingénieur au Canada : une profession réglementée; (2) La procédure de délivrance de permis au Canada; (3) L'examen professionnel de pratique; (4) Langue et défis culturels; (5) Engager des ingénieurs formés à l'étranger : point de vue des employeurs; et (6) Obtenir votre premier travail au Canada.
- Des liens à d'autres sources d'information.

La FCEE entend donner une information semblable aux membres d'autres professions, y compris celles des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de la santé.

En outre, la FCEE a établi un agenda de 247 pages intitulé *Agenda des nouveaux arrivants au Canada* et un site Web correspondant à l'intention des immigrants nouveaux et potentiels afin de leur donner de l'information sur les méthodes d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers, le marché du travail canadien et le perfectionnement professionnel. L'agenda comprend de l'espace pour inscrire des activités et de l'information sur différents sujets qui comprennent les gouvernements, les dates à retenir, les questions financières, les carrières,

<sup>21</sup> Dans le cadre de l'Initiative des travailleurs formés à l'étranger, le gouvernement a créé le Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers.

<sup>22</sup> [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/nouvelles/2005/050425bg.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/comm/rhdc/nouvelles/2005/050425bg.shtml)

l'information commerciale ainsi que l'éducation et la formation. Le site Web *Nouveaux arrivants au Canada* (<http://www.cfeedayplanner.com/>) comprend des liens à de l'information dont il est question dans l'agenda et des sections téléchargeables de celui-ci.

Le Conseil canadien des ingénieurs (CCI) a reçu des fonds pour déterminer des moyens d'intégrer plus rapidement et plus efficacement les diplômés étrangers en génie au marché du travail du Canada. À cette fin, le CCI a réalisé des recherches et créé une base de données d'établissements étrangers offrant des diplômes en génie.

## 5.2. ARCHITECTES

L'Ordre des architectes de l'Ontario (OAO) a préparé une carte de cheminement de carrière de 12 pages décrivant les étapes de l'obtention d'un permis d'exercice et de la certification des architectes en Ontario. Il est particulièrement intéressant de constater que l'OAO a créé un groupe de travail chargé d'examiner les initiatives potentielles d'intégration à la profession de personnes formées à l'étranger. En matière de communication, l'OAO a présenté les recommandations suivantes :<sup>23</sup>

- *Établir une trousse d'information sur les qualités et les compétences que les employeurs recherchent chez les professionnels formés à l'étranger (PFE);*
- *Simplifier le texte des conditions d'obtention de permis des PFE;*

- *Publier des histoires de réussite de PFE qui se sont intégrés à la profession;*
- *Sensibiliser les employeurs aux avantages d'engager des PFE et aux programmes de soutien et services consultatifs dont les employeurs et les PFE peuvent profiter.*

## 5.3. SOINS DE SANTÉ

Le site Web de l'Ontario Network for International Professionals (ONIP) ([ONIP.ca](http://ONIP.ca)) est une source en ligne d'information sur l'emploi et la procédure d'obtention de permis pour les professionnels de la santé ainsi que pour les ingénieurs, les enseignants et les comptables formés à l'étranger. Il décrit le rôle des conseils sectoriels et comprend de l'information sur l'emploi, y compris les fonctions des postes, les qualités requises, la rémunération, les employeurs et les perspectives d'emploi ainsi que des liens à des associations professionnelles. L'information sur la procédure de délivrance de permis comprend des liens pour engager le processus, un glossaire et les grandes lignes de la procédure.

En 2005, l'Association of International Physicians and Surgeons of Ontario (AIPSO) a lancé le Centre canadien d'information pour les médecins diplômés hors Canada et États-Unis ([www.img-canada.ca](http://www.img-canada.ca)). En tant que source d'information centrale, ce site donne de l'information sur l'obtention d'un brevet en médecine au Canada, l'accès au permis d'exercer selon la province ou le territoire, le système de santé, les pratiques médicales canadiennes, des liens médicaux, des solutions de rechange pour ce qui est des carrières en soins médicaux ainsi que l'immigration et l'établissement.

<sup>23</sup> Rapport final du Groupe de travail sur les professionnels formés à l'étranger, le 20 janvier 2005. [www.oaa.on.ca](http://www.oaa.on.ca)

Par ailleurs, le Conseil médical du Canada a établi un outil en ligne (<https://www.mcc.ca/SelfAdministered/francais/Introduction.html>) pour aider les diplômés étrangers en médecine à déterminer la mesure dans laquelle ils sont prêts à demander leur permis au Canada.

Outre ces initiatives, le gouvernement de l'Ontario a lancé dernièrement une stratégie sur les ressources humaines.<sup>24</sup> Cette stratégie propose la création d'un guichet unique permettant aux professionnels de la santé formés à l'étranger d'obtenir l'information qu'il leur faut pour travailler en Ontario. Le gouvernement entend en outre établir un centre de marketing et de recherche qui comprendra un portail global de recherche d'emploi.

À l'extérieur du Canada, il se déroule une intéressante initiative dirigée par le gouvernement de l'Australie. DoctorConnect ([www.doctorconnect.gov.au](http://www.doctorconnect.gov.au)) a le mandat de « *donner un point de départ tant aux médecins formés à l'étranger qui peuvent songer à travailler en Australie qu'aux employeurs désirant les recruter* ». Le site Web comprend ce qui suit :

- De l'information s'adressant à deux auditoires : les employés et les employeurs;
- De l'information propre à une profession;
- Des liens sont imbriqués dans le texte;
- Le site est organisé par sujet plutôt que par organisation;
- Des histoires personnelles entendues au sujet de médecins formés à l'étranger qui travaillent en Australie.

## 5.4. MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

Le gouvernement de l'Australie lance un site Web mis à jour sur la reconnaissance des immigrants qualifiés. Ce site, qui sera accessible à partir du 1<sup>er</sup> juin 2006, donnera « *un meilleur accès à l'information et aux ressources sous une forme conviviale* ».<sup>25</sup>

De plus, le gouvernement de l'Australie fournit les renseignements et les services suivants aux immigrants qualifiés :

- Les profils d'éducation par pays sont des guides d'évaluation des compétences étrangères par rapport aux compétences australiennes;
- Le service d'évaluation des diplômes en ligne permet de recevoir des demandes d'évaluation des titres de compétence acquis à l'étranger.

En Nouvelle-Zélande, le principal site Web gouvernemental de l'immigration ([www.immigration.govt.nz](http://www.immigration.govt.nz)) comprend une fiche documentaire sur l'emploi en construction. Cette fiche inclut un bref profil de l'industrie et une liste de sites Web sur les professions, l'industrie, la formation et l'emploi. Elle inclut également une liste d'établissements d'enseignement par pays, un avis sur les futures exigences de délivrance de permis et l'histoire d'un immigrant obtenant un emploi en charpenterie-menuiserie.

En outre, le gouvernement a créé un portail ([www.worksite.govt.nz](http://www.worksite.govt.nz)) au sujet de la formation professionnelle et de l'emploi en Nouvelle-Zélande. Il existe une page distincte sur l'industrie de la construction. Celle-ci comprend des liens à de l'information sur l'ensemble

<sup>24</sup> [www.health.gov.on.ca/french/media\\_mnf.html](http://www.health.gov.on.ca/french/media_mnf.html)

<sup>25</sup> [www.workplace.gov.au/workplace/category/schemesinitiatives/TRA](http://www.workplace.gov.au/workplace/category/schemesinitiatives/TRA)



de l'industrie, la formation et le perfectionnement, l'enregistrement et l'obtention d'un permis ainsi que la recherche d'un emploi. Les liens suivants sont particulièrement intéressants :

- Le Construction Industry Council ([www.nzcic.co.nz](http://www.nzcic.co.nz)) a établi une fiche documentaire sur la prévention des blessures dans l'industrie de la construction;
- ACC Safer Industries ([www.acc.co.nz](http://www.acc.co.nz)) a publié un article dans *WorkInsight* sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée;
- Le ministère du Bâtiment et du Logement ([www.building.dbh.govt.nz](http://www.building.dbh.govt.nz)) donne de l'information au sujet de la loi sur la construction et du code du bâtiment;
- Un site Web gouvernemental ([www.kiwicareers.govt.nz](http://www.kiwicareers.govt.nz)) présente de l'information sur les possibilités d'emploi et les tendances du marché dans des emplois précis;

- La liste des membres du conseil de l'industrie de la construction comprend la plupart des organisations de l'industrie de la construction de la Nouvelle-Zélande, sinon toutes.

En dernier lieu, la chambre de commerce de Auckland a établi un site Web ([www.newkiwis.co.nz](http://www.newkiwis.co.nz)) pour établir un rapport entre les immigrants qualifiés et les besoins des petites et moyennes entreprises et elle finance la mise en œuvre d'un programme d'acquisition d'expérience de travail par les nouveaux immigrants. Le site Web a permis d'enregistrer 3 000 immigrants, y compris certains qui participent à l'industrie de la construction, et d'associer 1 000 immigrants à un employeur. De plus, le site présente des stratégies de recherche d'emploi pour aider les immigrants.

Ce site, qui sera accessible à partir du 1<sup>er</sup> juin 2006, donnera  
« *un meilleur accès à l'information et aux ressources sous  
une forme conviviale* ».

Voici un résumé des principales conclusions de l'examen de l'information disponible sur les immigrants et les immigrants potentiels.

### 6.1. SOURCES D'INFORMATION

Citoyenneté et Immigration Canada est la principale source d'information sur l'immigration au Canada. La plupart des immigrants potentiels commencent par s'adresser à CIC, qui les adresse à différentes organisations pour qu'ils obtiennent de plus amples renseignements. La recherche a porté sur la plupart, mais non la totalité, de ces sources et a permis de déterminer qu'il n'existe aucune source d'information centrale pour les immigrants qui désirent travailler dans l'industrie canadienne de la construction.

### 6.2. TYPES D'INFORMATION

Les types d'information à l'intention des immigrants et des immigrants potentiels sont divers. La recherche a permis de conclure que l'information sur l'immigration est le plus souvent disponible sous les formes suivantes :

- Brèves descriptions de sujets principaux ayant trait à l'immigration;
- Outils d'auto-évaluation pour déterminer l'admissibilité à l'immigration;
- Guides/publications sur l'établissement au Canada;
- Profils de profession, cartes de cheminement de carrière et fiches documentaires électroniques;

- Manuels d'atelier sur les carrières;
- Bases de données interrogeables;
- Vidéos sur l'expérience vécue par de nouveaux immigrants;
- Listes de contacts primaires;
- Liens à d'autres sites Web.

### 6.3. INFORMATION DISPONIBLE SUR DES PROFESSIONS OU DES SECTEURS PRÉCIS

La recherche a permis de déterminer l'information mise à la disposition des immigrants qui désirent travailler dans une profession ou un secteur précis. Elle a permis de conclure que les renseignements suivants sont disponibles :

- Description de la certification obligatoire et facultative au Canada;
- Information générale sur l'apprentissage et les métiers du Sceau rouge;
- Profils des professions;
- Description des exigences provinciales et territoriales de certification dans les métiers réglementés;
- Information générale sur le marché du travail;
- Information générale sur l'obtention de certificats et de permis;
- Coordonnées des bureaux provinciaux et territoriaux de l'apprentissage et des services d'évaluation des titres de compétence.

Des organisations de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec donnent aux immigrants les renseignements suivants :

- Settlement.org, Ontario – Description sommaire de l'industrie de la construction, du milieu de travail de la construction, des professions de la construction, du droit du lieu de travail en Ontario, de la formation et du perfectionnement professionnels, de l'équipement et des outils, des termes courants de la construction, des communications et de la santé et sécurité.
- CREWS, Ontario – Information de base sur l'emploi ayant trait aux numéros d'assurance sociale, au Régime d'assurance-maladie de l'Ontario (RAMO), à l'anglais en tant que langue seconde et à la formation en matière de sécurité.
- DITPC, Alberta – Renseignements généraux sur l'industrie de la construction à Calgary et renseignements professionnels sur 22 métiers de la construction.
- Québec – Information sur le cadre de réglementation du Québec, la procédure d'apprentissage, les certificats de compétence et les examens de qualification provinciaux.

De plus, les immigrants potentiels qui participent à des missions de promotion ciblée de l'immigration dans des pays choisis sont informés des possibilités d'emploi en construction et dans d'autres industries au Canada. Au palier provincial, le gouvernement de l'Alberta indique les possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction, et les immigrants qui font partie du Construction Trades Contact Network sont avisés des possibilités d'emploi ou de formation en Colombie-Britannique.

## 6.4. ACCESSIBILITÉ

Puisque, sauf au Québec, la majeure partie de l'information accessible est en ligne, l'accès à l'information nécessite un accès à l'Internet et de l'expérience de la « navigation sur le Net ». De plus, certains sites sont difficiles à parcourir et présentent des lacunes. Par exemple, CIC a procédé à deux sondage en ligne<sup>26</sup> pour déterminer la mesure dans laquelle les clients étaient satisfaits de son site Web. Ces sondages ont indiqué des améliorations possibles des points de vue du contenu, des délais d'affichage, des niveaux de langue et de la facilité de navigation.

## 6.5. LACUNES DE L'INFORMATION

Les personnes qui s'intéressent à l'emploi dans l'industrie de la construction ne disposent que de peu sinon d'aucune information sur les sujets suivants :

- Possibilités d'emploi dans l'industrie de la construction;
- Conditions du marché du travail et taux de rémunération courants;
- Règlements canadiens sur la santé et la sécurité
- Méthodes de construction canadiennes;
- Codes du bâtiment et exigences réglementaires;
- Exigences du lieu de travail;
- Rôles et responsabilités des gens de métier;
- Rôle des syndicats;

<sup>26</sup> Au total, 3 282 visiteurs ont rempli le questionnaire du 9 février au 15 mars 2005, et 779 employés l'ont rempli du 8 au 22 mars 2005. [www.cic.gc.ca/francais/ministere/cic-site-eval.html](http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/cic-site-eval.html)

Signalons que certains de ces renseignements sont disponibles à l'échelle provinciale mais non à l'échelle nationale.

- Détail de la procédure de délivrance de permis au Canada;
- Défis linguistiques et culturels;
- Études de cas sur ce qu'ont vécu des immigrants dans l'industrie de la construction.

Signalons que certains de ces renseignements sont disponibles à l'échelle provinciale mais non à l'échelle nationale. En fait, les sources pancanadiennes donnent des renseignements très généraux et indiquent des liens à des sites Web pour l'obtention de plus amples renseignements. Dans bien des cas, toutefois, le site Web ne comprend pas de page répondant expressément aux besoins des immigrants.

## 6.6. LEÇONS APPRISSES

Le défi que le CSC doit relever consiste à créer un système d'information s'adressant à des personnes qui parlent différentes langues, emploient des termes différents et habitent différents pays étrangers. La recherche a permis de relever quelques sources d'information s'adressant expressément à des travailleurs formés à l'étranger qui travaillent dans un domaine précis. Les approches communes ont :

- Un portail d'information central;
- Deux parcours d'information, l'un pour les employés et l'autre pour les employeurs;
- Des termes conviviaux et faciles à comprendre;

- Des fiches documentaires dans différentes langues;
- Des bases de données interrogeables;
- Des outils et des ressources téléchargeables et interactifs;
- Des histoires de cas vécus;
- Des moyens d'établir des réseaux, comme par exemple des bavardoirs.

Il est recommandé que le CSC envisage d'adopter certaines sinon la totalité de ces approches communes. De plus, le nouveau site Web du gouvernement australien qui doit être lancé le 1<sup>er</sup> juin 2006 méritera probablement qu'on en tienne compte.

Il est en outre recommandé que les principales sources d'information en ligne sur l'immigration comprennent un lien avec le site Web du CSC et décrivent succinctement le but de ce site Web. Inversement, le CSC devra s'assurer de donner des liens à des sites Web qui présentent de l'information appropriée et à jour.

Le CSC pourrait charger un membre de son personnel de fournir de plus amples renseignements et un soutien aux personnes utilisant le site Web. Si le CSC décide de s'adresser aux immigrants de pays précis, il pourrait créer un réseau de contacts au sein des différents organismes d'immigration et les sensibiliser aux principales fonctionnalités du site Web.

## ANNEXE I :

### OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Alliance canadienne des organismes d'éducation et de formation. (Avril 2004). *La reconnaissance des titres étrangers : Aperçu des pratiques employées au Canada.*

Business Council of British Columbia. (31 janvier 2006). *Foreign Credential Recognition for Skilled Immigrants to British Columbia: Looking Beneath, Above, and Beyond.*

Conseil sectoriel de la construction. (Été 2005). *Étude sur l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence des travailleurs formés à l'étranger dans l'industrie de la construction.*

Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA). (Mars 2004). *Labour Market Attachment Needs of Immigrants in Nova Scotia.*

Ministère du Développement économique de l'Alberta. (Mars 2006). *Useful Websites for Skilled Workers & Employers.*

## ANNEXE II :

### SOURCES SUR LE WORLD WIDE WEB

#### NATIONAL

- Canada International : [www.canadainternational.gc.ca](http://www.canadainternational.gc.ca)
- Fondation canadienne d'éducation économique (FCEE) : [www.cfeep2p.com](http://www.cfeep2p.com)
- Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) : [www.cicic.ca](http://www.cicic.ca)
- Canadian Information Centre for International Medical Graduates : [www.img-canada.ca](http://www.img-canada.ca)
- Citoyenneté et Immigration Canada : [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)
- Portail d'immigration Se rendre au Canada : [www.directioncanada.gc.ca](http://www.directioncanada.gc.ca)
- Portail d'immigration Se rendre au Canada, Types de travail : [www.canadainternational.gc.ca/gtc/Types\\_de\\_travail\\_au\\_Canada-fr.aspx](http://www.canadainternational.gc.ca/gtc/Types_de_travail_au_Canada-fr.aspx)
- Gouvernement du Canada : [www.canada.gc.ca](http://www.canada.gc.ca)
- Ressources humaines et Développement social Canada : <http://www.rhdsc.gc.ca/fr/passerelles/particuliers/auditoires/nsm.shtml>
- Intégration-Net : <http://integration-net.cic.gc.ca/>
- Conseil médical du Canada : [www.mcc.ca/SelfAssessment/english/Introduction.html](http://www.mcc.ca/SelfAssessment/english/Introduction.html)
- Skills for Change : [www.skillsforchange.org/](http://www.skillsforchange.org/)
- Destinations travail, site commandité par le Forum des ministres du marché du travail : [www.workdestinations.org](http://www.workdestinations.org)
- World Education Services-Canada : [www.wes.org](http://www.wes.org)

#### PROVINCIAL

##### *Alberta*

- Edmonton Economic Development Corporation (EEDC) : [www.edmonton.com/](http://www.edmonton.com/)
- Employment Opportunity Information : [www.alberta-canada.com/jobs/index.cfm](http://www.alberta-canada.com/jobs/index.cfm)

##### *Colombie-Britannique*

- British Columbia Construction Association : [www.bccassn.com/jobpostings.html](http://www.bccassn.com/jobpostings.html)
- Employment Access Strategy for Immigrants (EASI) : [www.lookingahead.bc.ca](http://www.lookingahead.bc.ca)
- Immigrant Services Society of British Columbia : [www.issbc.org](http://www.issbc.org)
- Industry Training Authority of British Columbia : [www.itabc.ca](http://www.itabc.ca)
- Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services, *Moving to BC* : [www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/pdf\\_files/01\\_MovingtoBC.pdf](http://www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/pdf_files/01_MovingtoBC.pdf)
- MOSAIC : [www.mosaicbc.com](http://www.mosaicbc.com)
- S.U.C.C.E.S.S. : [www.success.bc.ca/sti/eng/](http://www.success.bc.ca/sti/eng/)

##### *Manitoba*

- Manitoba Labour and Immigration : [www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7c.html](http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7c.html)

### *Ontario*

- 211Ontario.ca : [www.211Ontario.ca](http://www.211Ontario.ca)
- Construction Recruitment External Worker Services (CREWS) : [www.constructionworkers.ca](http://www.constructionworkers.ca)
- COSTI Immigrant Services : [www.costi.org/](http://www.costi.org/)
- Ontario Immigration : [www.ontarioimmigration.ca](http://www.ontarioimmigration.ca)
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée : [www.health.gov.on.ca/french/media\\_mnf.html](http://www.health.gov.on.ca/french/media_mnf.html)
- Ordre des architectes de l'Ontario (OAO) : [www.oaa.on.ca](http://www.oaa.on.ca)
- Ontario Network for International Professionals : [www.onip.ca](http://www.onip.ca)
- Portes ouvertes aux personnes formées à l'étranger : <http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdv/apt/index.html>
- Settlement.org : [www.settlement.org](http://www.settlement.org)
- Settlement.org, *Steps to Employment in Construction* : [www.settlement.org/steps/manuals.html](http://www.settlement.org/steps/manuals.html)
- SkillsInternational.ca : [www.skillsinternational.ca/index-en.php](http://www.skillsinternational.ca/index-en.php)

### *Québec*

- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :
- [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/anglais/index.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/anglais/index.html)

- Québec International : [www.gouv.qc.ca/wps/portal/pgs/international/](http://www.gouv.qc.ca/wps/portal/pgs/international/)
- Information sur le marché du travail du Québec : [http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941\\_accueil\\_angl\\_01.asp](http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_angl_01.asp)
- Service d'information sur les professions réglementées (SIPR) : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/anglais/settlement/sipr.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/anglais/settlement/sipr.html)

## INTERNATIONAL

### *Australie*

- DoctorConnect : [www.doctorconnect.gov.au](http://www.doctorconnect.gov.au)
- Trades Recognition Australia : [www.workplace.gov.au/workplace/category/schemesinitiatives/TRA](http://www.workplace.gov.au/workplace/category/schemesinitiatives/TRA)

### *Nouvelle-Zélande*

- ACC Safer Industries : [www.acc.co.nz](http://www.acc.co.nz)
- Auckland Chamber of Commerce : [www.newkiwis.co.nz](http://www.newkiwis.co.nz)
- Career Services : [www.kiwicareers.govt.nz/](http://www.kiwicareers.govt.nz/)
- Construction Industry Council : [www.nzcic.co.nz](http://www.nzcic.co.nz)
- Department of Building and Housing : [www.building.dbh.govt.nz](http://www.building.dbh.govt.nz)
- Immigration New Zealand : [www.immigration.govt.nz](http://www.immigration.govt.nz)
- WorkSite : [www.worksite.govt.nz/](http://www.worksite.govt.nz/)